
n°49
Janvier 2014
REFLETS
Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure
PEACE
Bonne année 2014 !

Sommaire

Mairie
34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55
Fax : 04 78 40 83 65
www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@
saintbonnetdemure.com

Heures d'ouverture :
- lundi et jeudi
  de 8h à 12h et de 13h30 à 19h,
- mardi et mercredi
  de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- vendredi
  de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.





Infos

- **Élections municipales**

Les élections municipales auront lieu **les dimanches 23 et 30 mars** 2014. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune. Il y a 5 bureaux de vote : n°1, 2 et 3 salle de la Charpenterie, n°4 salle des Acacias, n°5 salle Ferlet.

- **Satoemplois**

Pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi, 2 ateliers vous sont proposés en Mairie **les mardis 21 janvier et 25 mars à partir de 9h**. Pensez à vous munir d'un curriculum vitae. Inscription au préalable à Mure Info Citoyen au 04 78 40 95 55.

Ville de Saint Bonnet de Mure
Directeur de la publication
Jean-Pierre Jourdain
Responsable de la publication :
Patrick Fiorini
Comité de rédaction :
Anne Benzi, MMes Chollier, Faillet et Célani - MM. Evangelista et Demereau
Conception et impression :
Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.
Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élévées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.
IMPRIM'VERT



Chères Muroises, chers Murois,

En ce début d'année, j'adresse à chacun mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014. Je souhaite que vous puissiez trouver sérénité et épanouissement professionnel.
Mes pensées vont, particulièrement, vers celles et ceux, qui peuvent connaître une situation d'isolement ou rencontrer des difficultés professionnelles. Je tiens à leur dire que la solidarité et la fraternité ne sont pas de vains mots au sein de la commune. En effet, ils pourront toujours bénéficier d'une écoute et d'une attention auprès du Centre Communal d'Action Sociale ou des associations locales.
En tant qu'élus, il est de notre devoir de favoriser les liens entre les Murois et de réunir les différentes générations.
Les festivités municipales de fin d'année sont des moments privilégiés et chaleureux. Elles se veulent, avant tout, rassembleuses. C'est pourquoi, nous y sommes attachés et cette année encore, de nombreux Murois ont participé à la soirée du 8 décembre et au marché de Noël.
Parmi les dossiers qui attendent les Murois en 2014, je citerai la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre. Le travail de réflexion se poursuit au sein de l'équipe municipale, en lien avec les services communaux et les nombreux partenaires. Au printemps, nous pourrons pleinement renseigner les familles sur cette importante réforme.
Alors que la saison culturelle s'est achevée sur le spectacle jeune public, dans une halle des sports n° 1 rénovée, les élus travaillent déjà sur une prochaine programmation, qui sera, à nouveau, surprenante.
Saint Bonnet de Mure est aussi une commune dynamique grâce à sa vie économique. L'entrée Ouest de la ville est en pleine évolution avec l'implantation du centre commercial. Au fur et à mesure de l'année, de nouvelles enseignes vont ouvrir leurs portes et la zone industrielle du Chanay va également s'étendre.
Enfin, en 2014, nous allons célébrer le centenaire de la Grande Guerre. Je désire attirer l'attention de chacun sur cet événement car le devoir de mémoire est très présent dans notre commune. Tout au long de l'année, nous rendons hommage aux soldats morts pour la France, en compagnie de la Fnaca et des anciens combattants. Nous associons régulièrement les enfants des écoles, les parents, les enseignants et les associations aux cérémonies car personne ne doit oublier le sacrifice des aînés. N'hésitez donc pas à confier tous vos documents personnels à la Mairie afin de préparer une grande exposition sur ce thème.

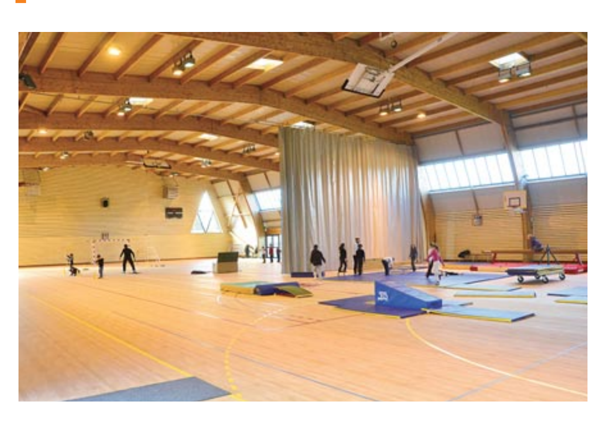
« Je vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2014 ! »

Très cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure



Une salle polyvalente à dominante sportive



L'ensemble des travaux de réhabilitation de la halle des sports n°1 s'est achevé fin décembre. Pour rappel, ce chantier d'environ 1 200 000 € a porté entre autres sur la rénovation complète de la toiture, des murs et du sol, la sonorisation et l'isolation thermique du bâtiment ainsi que la mise aux normes accessibilité y compris pour la mezzanine. Les associations et les scolaires peuvent pratiquer leur sport favori dans un espace agréable et lumineux. Quant aux festivités municipales, elles sont désormais accueillies dans de bonnes conditions (spectacles de la saison culturelle, repas des anciens…). Par ailleurs, les 2 halles des sports seront équipées en début d'année de clés électroniques. Il s'agit pour la commune d'optimiser l'utilisation du complexe sportif.

Des aménagements de voirie

Des travaux de requalification de voirie, avec la création de trottoirs, seront prochainement réalisés allée Jean-Jacques Rousseau et chemin de Miribel, entre la rue Benoît Max et le chemin de la Groa. L'allée Jean-Jacques Rousseau se verra également dotée d'une piste cyclable sur toute sa longueur.
En amont du chantier, des travaux d'assainissement (mise en séparatif des eaux usées et pluviales) seront programmés chemin de Miribel et rue Benoît Max.



3 bacs de tri enterrés à la Charpenterie

Depuis la mi-décembre, le point d'apport volontaire, situé à proximité de la Charpenterie, dispose de 3 bacs enterrés :
1 pour les ordures ménagères, 1 pour les emballages et les journaux et 1 pour le verre.
A l'issue de ce réaménagement effectué par le SMND, les usagers de la Charpenterie doivent, à présent, déposer leurs déchets dans le nouveau bac ordures ménagères enterré.
Toutes les poubelles de cette salle municipale ont été retirées (nouveau règlement intérieur).
Des gestes simples pour une meilleure gestion des déchets liés à l'organisation des diverses festivités dans cette salle.

La salle des Acacias rénovée



Cette salle municipale, située à proximité de la Charpenterie, est affectée d'une manière permanente au Club Rencontre, qui s'y réunit pour des temps conviviaux. Afin de garantir un meilleur confort aux nombreux adhérents, des travaux d'aménagement ont été effectués, en décembre dernier. Au programme, la mise en accessibilité (la salle des Acacias étant aussi un bureau de vote), la réfection de l'électricité (avec un nouvel éclairage LED), du sol, le rafraîchissement des peintures et l'installation d'une cuisine équipée.

En bref…

• Un nouveau panneau d'affichage électronique



Suite à de nombreux dysfonctionnements liés à sa vétusté, la commune a changé le panneau lumineux installé sur la place du Mail. Ce nouveau panneau d'affichage électronique LED permet une meilleure lisibilité pour une consommation électrique moindre. Il continuera à vous informer sur les démarches administratives, les manifestations municipales ou associatives.

• La Câlinerie

A la demande du délégataire Léo Lagrange, les services techniques ont procédé à des travaux d'aménagement intérieur : réfection des peintures, création de placards pour stocker les couches, qui sont désormais fournies par la structure d'accueil petite enfance, suite à une directive de la CAF.

• Travaux du SYDER

Début 2014, afin de répondre à des obligations réglementaires, des lampadaires de type "boule" (ballons fluorescents), particulièrement présents dans les lotissements, vont être remplacés pour être équipés de LED basse consommation.



La fin de l'année a fait la part belle aux festivités ! En effet, les Murois étaient conviés par la commune à la soirée du 8 décembre ainsi qu'au marché de Noël. Les adultes mais aussi les enfants ont particulièrement apprécié ces deux temps forts dans l'agenda municipal. Guirlandes lumineuses, feux d'artifice, marrons chauds, gastronomie ou Père Noël étaient une fois de plus au rendez-vous. Retrouvez tous ces moments de bonne humeur en images !

Des festivités de fin d'année joyeuses et rassembleuses



Une soirée du 8 décembre lumineuse !

En décembre, les festivités municipales commencent traditionnellement avec les Illuminations. Cette année encore, la manifestation qui met en lumière la commune, a attiré de très nombreux Murois. Le début de la soirée était consacré aux enfants avec une distribution de friandises et de bâtonnets lumineux, en Mairie. Des personnages ludiques et géants (un lutin et un bonhomme de neige) étaient présents pour faire patienter petits et grands dans la longue file d'attente, cour des Platanes. Ensuite, tout le monde était invité à se joindre au défilé aux flambeaux en compagnie des élus, des sapeurs-pompiers et de la batucada. L'embrasement de l'Hôtel de Ville a suivi pour le plus grand plaisir du public, qui a pu également se réchauffer avec des boissons et des marrons chauds sur la place de l'Ancienne Mairie.
A noter aussi, les élèves des 2 groupes scolaires ont participé à un grand jeu concours autour des personnages de dessins animés. Un tirage au sort, avec des lots offerts par les commerçants, a récompensé d'heureux gagnants.



Un clin d'œil

**La commune réserve plus d'une surprise aux Murois pour la soirée du 8 décembre et il en va de même chez les particuliers.
Depuis de nombreuses années, Madame Andrée Lenzini fait briller son jardin de mille feux à l'occasion des Illuminations. Compositions florales, barrières, arbres et décors à thème (banquise, forêt…) illuminés, tous les éléments sont réunis pour agrémenter son quartier (rue du Parc aux Lièvres). C'est dans une ambiance conviviale qu'elle accueille son voisinage qui vient admirer ses décorations lumineuses.**







Un marché de Noël gourmand !

Plus d'une dizaine de chalets et des barnums ont investi la place de l'Ancienne Mairie les 14 et 15 décembre derniers. L'édition 2013 du marché de Noël a rimé avec gastronomie et surprises pour les plus petits.
Foie gras, saumon fumé, huîtres, escargots, quenelles, saucissons truffés, champagne, vin, chocolats, bonbons, confiseries, corbeilles gourmandes étaient proposés au panier des Murois. Ces divers produits du terroir ont largement séduit les fins palais ! Des ventes ont aussi été assurées par des associations locales : des sapins pour le Sou des écoles, des décorations de Noël pour Fever Cheerdance Murois, du vin chaud pour le Comité de jumelage murois et la tenue de la buvette par les Amis de l'Accueil.
Pendant le week-end, le centre-ville était bien animé par la magie de Noël avec notamment la visite du Père Noël qui a réjoui les enfants, la présence de 2 mascottes (un panda et un lion), des chants de Noël, un manège, des barbes à papa ainsi qu'un Père Noël gonflable (de 8 m de hauteur) et un feu d'artifice sur la place André Bonin. Chacun a pu apprécier, avec enthousiasme, l'esprit des fêtes de fin d'année ! La solidarité était également au programme avec l'organisation d'une tombola. Les bénéfices ont été entièrement reversés au profit des résidents de la maison de retraite l'Accueil.





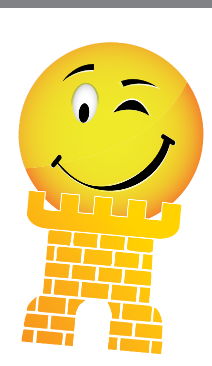


Point de vue

Claude Marchal,
Adjointe au Maire
déléguée à la Culture, l'Animation, aux Fêtes et Cérémonies

Tout au long de l'année, la commune propose plusieurs manifestations très prisées par les habitants et cela quel que soit leur âge. Différents élus, qui ne manquent pas d'idées, se réunissent au sein de la commission festivités pour élaborer un programme varié et de qualité. Notre premier critère est, bien sûr, la convivialité mais nous souhaitons aussi réunir toutes les générations. Dans un monde où les valeurs de l'individualisme sont de plus en plus prégnantes, il nous paraît essentiel d'organiser des moments de partage et d'échanges entre les Murois. Quel plaisir de voir rassemblés les familles, les jeunes et les seniors autour d'événements festifs populaires et fédérateurs !
Enfin, dans un souci d'économie budgétaire, la commune met en place des partenariats financiers avec les commerçants, utilise des ampoules LED pour alimenter les guirlandes lumineuses…

Réforme des rythmes scolaires : un point d'étape sur la réflexion municipale



La commune a fait le choix de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Les élus ont, en effet, souhaité se laisser le temps de la réflexion et de la concertation sur cet important dossier, qui demande une réorganisation complète des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et impacte le budget communal. Le bien-être des enfants reste, bien évidemment, au cœur des priorités municipales.



Les élus et le Pôle Enfance / Jeunesse continuent à avancer sur le projet de l'application de la réforme des rythmes scolaires, en lien avec les différents partenaires concernés. En novembre, ils ont transmis au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les nouveaux horaires de classes adoptés pour la rentrée de 2014 (*voir encadré ci-dessous*).

A l'automne, ils ont à nouveau rencontré les enseignants et les représentants de parents d'élèves. La présentation des conclusions du questionnaire distribué auprès des familles à la rentrée de septembre 2013, était à l'ordre du jour. 85 % des parents de Chat Perché y ont répondu et 67 % pour ceux de Vercors.



Des pistes de réflexion

« *Il en ressort que les besoins exprimés par les familles sont largement supérieurs aux effectifs actuels* », expliquent Gisèle Chollier, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et Gérard Evangelista, Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Jeunesse. Et de préciser : « *Il y a de réels besoins de garde de 15h45 à 17h et les mercredis après-midi. Ils sont plus faibles après 18h. 75 % des familles désireraient que leurs enfants pratiquent leur activité associative avant 18h* ».

La réflexion municipale se poursuit en intégrant ces nouvelles données afin d'élaborer le Projet Éducatif Territorial. Il s'agit de proposer une offre périscolaire avec des activités diverses et variées pour les maternelles et les élémentaires. La commune travaille en étroite collaboration avec les associations locales. L'organisation de Mômes en Jeu (accueil de loisirs) les mercredis après-midi est aussi à l'étude.

Les nouveaux horaires d'école à partir de septembre 2014

Les élèves seront en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et les mercredis matin de 8h30 à 11h30.

En parallèle, la commune assurera un accueil périscolaire le matin de 7h45 à 8h10, pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et le soir de 15h45 à 18h.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les parents pourront venir chercher leurs enfants dès 15h45 ou les inscrire à l'accueil périscolaire dans l'une des nombreuses activités proposées aux maternelles et élémentaires.

Les mercredis, les familles pourront venir chercher leurs enfants à 11h30 ou les confier à l'accueil périscolaire jusqu'à 12h. Les mercredis après-midi, les parents pourront inscrire leurs enfants à Mômes en Jeu (accueil de loisirs).



Chorale intergénérationnelle

Ce projet mis en place avec les élèves de CE2 de l'école Chat Perché de Mme Auffeuvre et les résidents de la maison de retraite l'Accueil est financé par une subvention des Aéroports Lyon / Saint Exupéry.
Les choristes se retrouvent tous les 15 jours à l'Accueil pour répéter les chants appris à l'école avec la maîtresse ou à la maison de retraite avec l'animatrice, Sylvie El Alaoui, sous la direction de Pascal Ettori. Le répertoire se compose de chants traditionnels bien connus des aînés mais souvent ignorés des plus jeunes ("A la claire fontaine", "Auprès de ma blonde"…). Les répétitions se passent toujours dans la bonne humeur et créent un lien social, favorisant la communication entre jeunes et anciens.
La finalité de ce projet, initié par les Amis de l'Accueil, est l'organisation d'un concert à l'occasion de la Fête des grand-mères début mars 2014, auquel seront conviés les parents des élèves, les familles des résidents, les élus et les responsables des Aéroports.



Inscriptions scolaires 2014-2015

Afin de prévoir la prochaine rentrée et de travailler sur le périmètre scolaire, il est demandé aux familles d'effectuer les inscriptions pour les enfants nés en 2011, le plus tôt possible. Les dossiers peuvent être retirés en Mairie à partir du 6 janvier.
Un bon moyen pour préparer la rentrée 2014 dans les meilleures conditions et anticiper les éventuelles fermetures de classes en maternelle. Pour rappel, le nouveau périmètre scolaire a été élaboré en concertation avec les 4 directeurs d'école en 2012 et adopté lors de la séance du Conseil municipal du 7 février 2013. Il détermine l'affectation et la répartition des élèves entre les 2 groupes scolaires (Chat Perché et Vercors). Ses objectifs sont de préserver à long terme les classes dans chaque école avec l'instauration d'une zone tampon et d'assurer un équilibre entre les groupes scolaires.

Renseignements à Mure Info Citoyen : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Des coureurs en grande forme !

Les élèves de maternelle et élémentaire des 2 groupes scolaires Chat Perché et Vercors étaient à l'honneur en octobre dernier !
En effet, ces jeunes coureurs ont réalisé de belles performances lors du traditionnel cross des écoles. Après l'effort, le temps des récompenses. Les élèves de Chat Perché, du CP au CM 2, sont montés sur le podium et se sont vu remettre des coupes.
Au total, quelque 927 enfants (de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Mions) ont participé à cette course, qui s'est déroulée à Saint Laurent de Mure. Le Pôle Enfance / Jeunesse de Saint Bonnet de Mure et le Pôle Loisirs Familles de Saint Laurent de Mure ont conjointement organisé cet événement sportif.
Félicitations à tous les participants !



Choisis ton camp jeunes !



- **Découvrir Paris, c'est possible avec le Pôle Enfance / Jeunesse ! (du 3 au 7 mars)**

Vous avez entre 12 et 18 ans, la commune organise un séjour dans la capitale. Au programme, la découverte de la ville, de ses monuments et musées. Les inscriptions auront lieu **le mercredi 8 janvier à 18h** en Mairie.

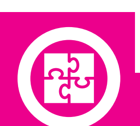
- **"Construis ton camp canyon !" (du 15 au 18 juillet)**

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de contacter Cyrille Lagrange, éducateur sportif, au 06 34 87 81 96. La 1ère réunion d'information aura lieu **le mercredi 29 janvier à 17h30** en Mairie.

Pour s'inscrire

Seuls les représentants légaux (les parents) peuvent venir inscrire les adolescents. Les réservations sont basées sur 12 places. Le Pôle Enfance / Jeunesse tient à repréciser les conditions uniques de remboursement (en page 7 du "Mode d'emploi à destination des familles") :
- **Annulation du camp jeunes par la Mairie (pour des raisons de sécurité, un nombre insuffisant d'inscrits…),**
- **Sur présentation d'un certificat médical qui doit être délivré dans les 5 jours suivant l'absence de l'adolescent,**
- **Cas de force majeure (événement familial grave…).**

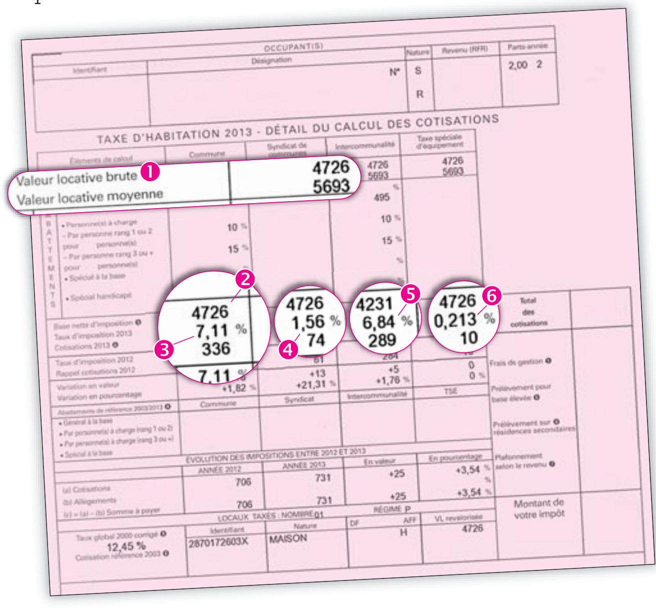
Renseignements à Mure Info Citoyen : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Les taxes d'habitation et foncière à la loupe

La taxe d'habitation est un impôt direct local versé par les ménages et perçu par les services fiscaux au profit des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Elle est établie pour l'année entière à partir des éléments connus au 1er janvier de l'année d'imposition. Les sources d'information permettant aux services fiscaux d'établir la taxe d'habitation sont :

- la déclaration de revenus,
- les demandes de renseignements sur les biens adressées aux occupants et propriétaires lors de la construction ou d'une modification,
- les opérations de recensement.



OCCUPANT(S)

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Valeur locative brute ❶ 4726

Valeur locative moyenne 5693

❷ 4726 / 7,11 % / ❸ 336

❹ 4726 / 1,56 % / 74

❺ 4231 / 6,84 % / 289

❻ 4726 / 0,213 % / 10

ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013

	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	706	731	+25	+3,54 %
(b) Allègements				
(c) = (a) - (b) Somme à payer	706	731	+25	+3,54 %

Taux global 2000 corrigé 12,45 %

2870172603X MAISON H 4726

Montant de votre impôt

❶ Valeur locative :

La valeur locative est fixée par les services fiscaux après une évaluation du type de locaux.

❷ Base nette d'imposition :

C'est la valeur locative diminuée des abattements obligatoires (personnes à charge) et facultatifs (décidés par les collectivités). Ce montant sert d'assiette au calcul de la cotisation.

❸ Commune :

Le taux, fixé par le Conseil municipal, est de 7,11 %. Il est inchangé depuis 2001 et reste parmi les plus faibles du département.

❹ Syndicat de communes :

Le taux est calculé en fonction des dépenses d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux réalisés par le SYDER. Il peut varier fortement d'une année à l'autre selon le volume des réalisations.

❺ Intercommunalité :

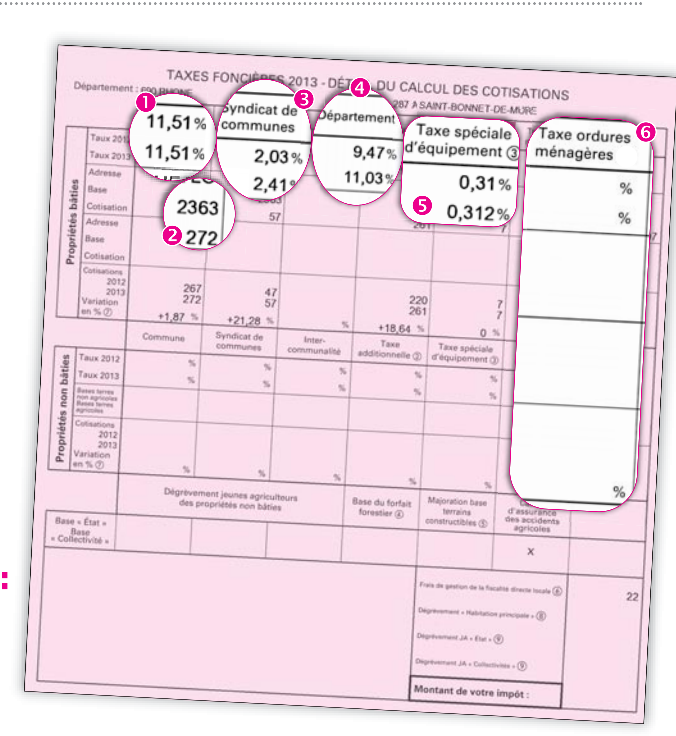
Depuis 2011, le taux est fixé par la CCEL et reste inchangé.

❻ Taxe spéciale d'équipement :

Cette cotisation a été créée en 2008 au profit de l'EPORA, un établissement public auquel adhère la CCEL et qui intervient en matière d'aménagement du territoire.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par tout propriétaire d'un bien immobilier au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle est perçue via les services fiscaux au profit des collectivités territoriales dont le Département et de leurs établissements publics.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties de toute nature sises en France, à l'exception de celles qui en sont expressément exonérées par les dispositions du code général des Impôts, est établie annuellement et d'après la valeur locative cadastrale de ces propriétés sous déduction de 20 % de son montant.



TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

❶ Commune: 11,51 % / 11,51 %

❷ 2363 / 272

❸ Syndicat de communes: 2,03 % / 2,41 %

❹ Département: 9,47 % / 11,03 %

❺ Taxe spéciale d'équipement: 0,31 % / 0,312 %

❻ Taxe ordures ménagères

Propriétés bâties

Propriétés non bâties

Montant de votre impôt :

❶ Commune :

Le taux, fixé par le Conseil municipal, est de 11,51 % et inchangé depuis 2001.

❷ Base d'imposition :

Elle est fixée par l'État et correspond à 50 % de la valeur locative brute pour la taxe sur le foncier bâti et à 80 % pour le foncier non bâti.

❸ Syndicat de communes :

Au profit du SYDER

❹ Département :

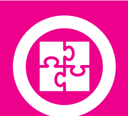
Taux fixé par le Conseil général

❺ Taxe spéciale d'équipement :

Au profit de l'EPORA

❻ Taxe ordures ménagères :

Cette colonne est vide car la CCEL prend directement en charge les frais liés à l'enlèvement des ordures ménagères.



Des projets culturels pour le jeune public

Dans le cadre de la programmation culturelle, la commune a souhaité mettre en place des animations en direction du jeune public. Les enfants ont particulièrement apprécié ces ateliers de sensibilisation. Le Pôle Enfance / Jeunesse a piloté ces différentes animations ludiques et riches de découvertes, qui s'inscrivent parfaitement dans son projet pédagogique. Le premier atelier, en avril, était placé sous le signe de la magie. Jean-Marie Le Royer a entraîné les élèves dans son monde d'illusionniste et leur a enseigné quelques tours de magie.

Place ensuite, de septembre à octobre, à un voyage dans l'histoire de la photographie avec François Boisjoly. Plus d'une vingtaine de classes a visité l'exposition de matériel ancien et participé à des ateliers photo. Le Mois de la photographie a suscité de la curiosité et de nombreux échanges.



En octobre dernier, rendez-vous était pris avec l'Italie, sa musique et ses traditions. Venu de la Calabre, au sud de l'Italie, le groupe de musiciens, les "Taranproject", a partagé avec les enfants des écoles élémentaires, sa culture musicale basée sur une tarentelle revisitée avec des instruments très anciens et d'autres plus modernes. Très intéressés par la démonstration de la tarentelle, ils ont dansé avec enthousiasme et ont été très attentifs et étonnés au son de la cornemuse !

Une commune festive et culturelle

En parallèle des festivités municipales, la commune propose une saison culturelle variée. Pour 2013, 5 spectacles (chanson française, magie, tarentelle, trompettes, jeune public) et une exposition de peinture étaient à l'affiche. Au total, ce sont 1 300 spectateurs qui ont découvert avec grand plaisir ces différents univers artistiques à la Charpenterie, la halle des sports ou l'Eglise. La saison culturelle 2013 s'est achevée sous les applaudissements des spectateurs et les élus se penchent déjà sur la programmation 2014.



Les cérémonies

A venir…

- **Mercredi 19 mars à 18h,** commémoration du "52e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie", au monument aux morts du parc du Château.

…Et passées

- **Le 1er novembre,** dépôt d'une gerbe au monument aux morts du cimetière.
- **Le 11 novembre,** le Maire, les élus et les anciens combattants ont commémoré la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, au monument aux morts du parc du Château, en présence des élèves de Chat Perché et Vercors.



La soirée des nouveaux arrivants

Monsieur le Maire, entouré d'élus et d'agents communaux, a officiellement et chaleureusement souhaité la bienvenue à Saint Bonnet de Mure à une vingtaine de familles, en novembre dernier. Dans une ambiance conviviale, il a présenté la commune : services et équipements publics, dynamique associative, festivités municipales, saison culturelle, développement économique et commercial, intercommunalité… Monsieur le Maire a précisé que *« la commune s'est développée au fil des années tout en préservant un cadre de vie privilégié pour l'ensemble des Murois ainsi qu'une tranquillité publique »*. Une documentation variée a été remise à chaque nouvelle famille pour en savoir plus sur la ville et les services municipaux.



Les animations à la médiathèque

"L'heure du conte", des séances de contes par les conteuses de la médiathèque :

- **Mercredi 22 janvier :** contes de pays étrangers,
- **Mercredi 12 février :** contes d'amour,
- **Mercredi 19 mars :** contes de famille.

Ciné-conférence par Fabrice Calzettoni de l'Institut Lumière :

- **Vendredi 7 février :** "Les grands dialoguistes du cinéma français",
- **Vendredi 14 mars :** "Les grands auteurs du polar français".



Rencontre-lecture-dédicace :



- **Lundi 20 janvier** avec l'auteur de romans historiques pour la jeunesse, Annie Jay.



- **Vendredi 21 mars** avec l'auteur lyonnaise de polars, Françoise Guérin.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur **www.simurois.fr** (rubrique "Médiathèque"). Venez aussi découvrir les coups de cœur des bibliothécaires à la rubrique "Nouveautés". Vous avez apprécié "Livre & Conte 2013 : Toi et Moi au bord de la rivière Conte(s)", vous pouvez en quelques minutes visionner les moments forts de cette manifestation en cliquant sur le lien donné page "Médiathèque" du site internet. |

Tél. 04 78 40 75 82

Rencontre franco-allemande d'automne



Les 26 et 27 octobre, s'est déroulée à Lahr la traditionnelle rencontre entre les délégations de Saint Bonnet de Mure et de Hungen. Le Maire et des élus, entourés de membres du Comité de jumelage dont Hélène Branche, la présidente, ont retrouvé dans cette ville allemande du Bade-Wurtemberg, leurs homologues allemands.
Au programme de ce week-end, la découverte de Lahr et de son festival floral dédié aux chrysanthèmes. La réunion de travail a permis, ensuite, de dresser le bilan des différentes rencontres de 2013 et d'évoquer le programme de 2014.

Devenez membre du Club photo !



La photographie vous intéresse et vous souhaitez échanger avec des professionnels ou des amateurs passionnés ? En ce début d'année, n'hésitez pas à vous inscrire au Club photo. François Boisjoly vous accueille les mercredis de 15h à 21h au sein du laboratoire photographique qui compte 9 agrandisseurs (du 24 x 36 au 13 x 18). Pour tirer vous-même vos tirages noir et blanc (initiation ou perfectionnement), les services techniques ont aménagé ce grand laboratoire. Par ailleurs, des études sont lancées pour un aménagement complet de l'Espace de la photographie muroise. |

Renseignements et inscriptions au Club photo, situé derrière la Mairie, cour de la Ferme, auprès de François Boisjoly : 06 07 51 46 65 - f.boisjolyphoto@free.fr

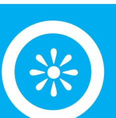
Découvrir et pratiquer des activités à la piscine

La piscine propose des activités pour tous, encadrées par les éducateurs sportifs. Vous pouvez venir les découvrir, les tester, les pratiquer occasionnellement ou régulièrement au tarif de 7,50 € la séance.

- **L'aquagym et l'aquabike :** pour rester en forme ! (Nombreux créneaux dans la semaine).
- **Les bébés nageurs :** pour initier votre enfant (de 5 mois à 3 ans) aux plaisirs de la baignade (le samedi).
- **Le jardin aquatique :** pour un apprentissage "doux" des enfants de 3 à 6 ans (le mercredi matin).
- **Pour les futures mamans :** du 3e mois jusqu'au terme de votre grossesse et pour un travail approprié après votre accouchement (le samedi de 12h à 13h). Les séances proposent des moments actifs de gymnastique adaptée, de relaxation, de travail sur la respiration, laissant un temps à la convivialité et au partage du vécu.
- **Le hammam :** idéal par ces temps froids, pour vous relaxer (ouvert sur les horaires "public").
- **Les stages "peur de l'eau" :** des modules de 7 fois 1 heure (le vendredi de 16h à 17h) du 17 janvier au 28 février et du 4 avril au 30 mai. |

Tél. 04 72 48 63 46 - www.simurois.fr





Une graine de champion





Théo Payet, 10 ans, est déjà un grand sportif ! Ce jeune Murois pratique le VTT (au sein de la section de l'Étoile Cycliste Muroise) ainsi que le basket. Malgré son jeune âge, il a déjà testé la natation, le tennis, le judo, le tir à l'arc et le rugby.

L'été dernier, Théo a représenté son club de vélo en prenant part à la "P'tite Boucle Nesquik", organisée dans le cadre du Tour de France cycliste. Après avoir répondu à un quizz, il a été tiré au sort pour participer aux qualifications à Lyon (ville étape), le 13 juillet. Ils étaient 7 garçons et 7 filles, âgés de 9 à 10 ans, derrière la ligne de départ. Théo a brillamment remporté l'épreuve lyonnaise, ce qui lui a ouvert les portes de la Grande Finale, le 21 juillet, sur les Champs-Élysées. Il s'est classé 7e parmi les 13 jeunes cyclistes finalistes. Même s'il n'est pas monté sur le podium à Paris, pas de regrets pour lui. *« J'ai été bloqué dans le virage et j'ai failli tomber ! Mais, j'en garde un très bon souvenir ! »*, explique-t-il. *« C'est une expérience inoubliable pour Théo, qui a découvert les coulisses du Tour de France. Le sport occupe une place très importante dans sa vie et contribue à son épanouissement »*, précisent ses parents.

L'ECM, en quelques chiffres

Le club compte 95 adhérents.
La section VTT, créée en 2006, est composée de jeunes, âgés de 7 à 16 ans, encadrés par 5 éducateurs. Ils pratiquent 4 disciplines : le trial, la descente, l'orientation et le cross pour préparer le Trophée Départemental du Jeune Vététiste (4 manches).
Les entraînements ont lieu les mercredis et samedis suivant l'âge et le niveau.
Contact : J. Monin, Président, au 06 83 05 13 39

Téléthon 2013



Le samedi 7 décembre, de nombreuses animations et démonstrations (baptêmes de plongée, karaté, badminton, escrime, tournoi de jeux vidéos, concert…) ainsi que différents défis sportifs (natation, course à pied…) étaient au programme de cette édition, organisée sur le site intercommunal par la MPT, le SIM et diverses associations.
2 303 € ont été recueillis en faveur de l'Association Française contre les Myopathies.
Un grand merci à tous les organisateurs, participants et donateurs.



Une invitation au mieux-être !



Aider son esprit et son corps à se détendre, combattre son stress, reprendre confiance en soi… Depuis septembre dernier, Alice Noël* vous accueille chaleureusement dans son cabinet de sophrologie *« pour faire une pause avec l'extérieur et se recentrer sur soi »*. *« La sophrologie est basée sur des exercices de respiration, de relaxation, de visualisation et des mouvements, qui permettent d'allier le corps et l'esprit. C'est une vraie philosophie de vie. Les patients apprennent à lâcher prise, à se détacher des événements qui leur paraissent insurmontables »*, explique-t-elle.
Relativiser semble donc être le maître-mot. *« Une fois la prise de conscience effectuée, tout devient plus facile ! »*. Stress avant un examen ou une épreuve sportive, arrêt du tabac, gymnastique douce pour les seniors afin de redynamiser son corps, gestion des angoisses… Alice Noël travaille avec des enfants ou des adultes et propose des séances individuelles ou des animations de groupes. *« La sophrologie demande un réel engagement de la personne. Son apprentissage est simple et sa pratique s'intègre parfaitement à la vie quotidienne. Il s'agit de travailler sur l'instant présent et de se tourner vers l'avenir »*.
Cabinet de sophrologie (1 séance : 35 €), 35 RN 6 (RD 306) - sur rendez-vous au 06 66 44 14 32

**Membre du syndicat des sophrologues professionnels et de l'Institut de sophrologie Rhône-Alpes.*

Les conseils de Vincent



Élever des poules dans son jardin présente 2 avantages non-négligeables : avoir des œufs à l'origine plus que contrôlée dans son panier et pouvoir recycler ses déchets de cuisine.
De l'abri fait maison au poulailler haut de gamme, il existe une grande variété de modèles, à tous les prix et de toutes les tailles. L'important étant d'adapter le nombre de gallinacés à leur environnement : 2 poules pour 30 m² est un bon compromis.
Omnivores et faciles à entretenir, leur régime alimentaire est simple et écologique : pain sec trempé dans du lait, tous les déchets recyclables de votre table (environ 100 kg/an, épluchures ou restes divers et variés) et un peu de minéraux sous la forme de coquilles d'huîtres pilées ou de moules. De plus, les poules mangent les mauvaises herbes, mousses, escargots et insectes qui se trouvent sur leur passage.
A la question, que faire de leurs déchets, il est important de savoir que cet engrais peut être idéalement utilisé et cela de plusieurs façons. En l'incorporant à la terre avec sa paille, ce mélange a un effet positif sur le sol. Néanmoins, utilisez-le avec parcimonie car riche en azote, un excès pourrait entraîner des brûlures sur les racines des plantes.
Quelques derniers conseils avant de vous lancer : 2 poules peuvent subvenir aux besoins d'une famille de 4 personnes. Acheter des poules de plus de 4 mois sinon il est impossible de différencier les mâles des femelles ! Côté prix, les meilleures pondeuses ne sont pas les plus chères. Il existe plus de 200 races dans le monde et 43 rien que pour la France ! La poule fermière de



6 mois, en vente sur le marché entre 6 et 8 €, est robuste, laborieuse et de caractère facile. Pendant 6 ans, elle pondra entre 180 et 250 œufs. Après, il faudra songer à renouveler votre élevage.
Élever des poules est un plaisir simple et écologique ! Elles mettront de la vie dans votre jardin et lui donneront un attrait nouveau. Ambiance campagnarde et colorée garantie !

ESPACES VERTS

Des feuilles qui se ramassent à la pelle !



Chaque automne, les arbres perdent leurs feuilles et dès lors, leur ramassage s'impose. Cette mission est confiée au service des espaces verts. En 2013, cela a représenté un total de 363 heures de travail. Les jardiniers disposent d'un aspirateur à feuilles, monté sur la ridelle arrière d'un camion, ce qui leur procure mobilité et efficacité. De plus, des souffleurs de type thermique sont utilisés pour rassembler les feuilles, qui seront aspirées par la machine. Les feuilles récoltées sont, ensuite, transformées en terreau pour enrichir les nombreux massifs communaux. Rien ne se perd, tout se transforme ! C'est le principe de la gestion différenciée des espaces verts, mise en place sur la commune depuis 4 ans.

La plantation des bisannuelles

**Le service des espaces verts a débuté, à l'automne, cette opération d'embellissement de la commune, qui a porté sur 3 420 plantes.
Parmi les variétés retenues : 1 400 "viola cornuta" (pensées de petite taille), 1 000 pensées "citrus" (ton jaune-orangé), 200 pensées à ton bleu, 720 myosotis à fleurs bleues et roses, 60 pavots et 40 lunaires ou monnaie du pape. Après l'arrachage des plantes annuelles et la préparation des massifs (apport de terreau et d'engrais), les plantations ont été effectuées début octobre puis à la mi-novembre. Plusieurs sites ont été sélectionnés : place du Mail, église, cimetière...
Toutes ces plantes vont fleurir, s'épanouir au cours de l'hiver et du printemps. Elles donneront ainsi de la couleur et de la gaîté aux différents massifs.**





Retrouvez les deux nouvelles enseignes du "Retail Park"

• La Grande Récré

La Grande Récré, c'est 900 m² dédiés aux jouets et 300 m² aux accessoires de fête (marque "Rue de la fête") ! Depuis octobre dernier, tout est réuni pour trouver votre cadeau idéal, dans une ambiance ludique et chaleureuse. Et cela pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! *« Cette enseigne nationale fondée en 1977, est le spécialiste des jouets et jeux, du premier ours en peluche de bébé aux jeux de société pour adultes »*, explique Kevin Lendormy, directeur. Une équipe disponible vous conseille (4 vendeurs jouets et 2 "Rue de la fête"). *« Notre objectif est de satisfaire notre clientèle toute l'année pour toutes les occasions : anniversaires, Noël...) »*. Pour vos soirées à thème, vous trouvez également différents articles de fêtes et déguisements à l'effigie de vos héros favoris, avec "Rue de la fête". *« Cet espace est complémentaire au site internet (www.ruedelafete.com). Vous pouvez commander en ligne et venir chercher vos articles en magasin »*. |

148 RN 6 (RD 306) - Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h - Tél. 04 37 25 82 16



• Aubert, tout pour les bébés !

Le magasin de puériculture a ouvert ses portes en octobre dernier. Un large choix de produits est proposé aux jeunes parents afin d'assurer le confort et la sécurité des tout petits : biberons, berceaux, couffins, poussettes, sièges auto, lits, chaises hautes, textile, univers du bain… Sans oublier l'éveil et les jeux avec des articles colorés et étudiés au niveau des matières et des sons. *« Nous sommes à l'écoute des familles pour répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes. En tant que professionnels de la puériculture, nous accompagnons les parents, les conseillons et les renseignons pour favoriser l'épanouissement de leurs bébés »*, détaille Marion Soriano, directrice. Aubert est incontestablement une marque qui suit l'évolution des jeunes enfants jusqu'à l'âge de 3 ans et ravit leurs parents ! |

162 RN 6 (RD 306) - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h - Tél. 04 78 40 72 69



Starc Europe, des produits de lavage sans eau

Créée en 1988, Starc Europe conçoit et commercialise une gamme de produits de nettoyage et d'entretien spécialisée dans l'automobile (nettoyants jantes, détachants tissus, baume tableau de bord…), avec un savoir-faire reconnu pour le lavage sans eau. Installée depuis octobre 2008 à Saint Bonnet de Mure, cette PME (6 salariés et 4 intervenants formateurs) axe son développement sur l'innovation et l'exportation. *« En 2014, le catalogue s'étoffe avec une gamme de produits de lavage dédiée à la moto, aux quads et scooters »*, précisent Isabelle Prieux et Zidane Zarzour, dirigeants. 9 nouveaux produits moto sont ainsi disponibles sur www.lavagesanseau.com, la boutique en ligne destinée au grand public et aux professionnels. Starc Europe dispose aussi d'un showroom ouvert à la clientèle du lundi au vendredi de 14h à 16h, pour le conseil technique et la vente usine. Pour les passionnés d'auto et de moto, des stages sont proposés par la filiale LRMC, centre de formation, afin d'apprendre à réparer ou simplement nettoyer un véhicule (www.lrmc.fr). |

210 RN 6 (RD 306) - Tél. 04 72 93 33 04 - www.starc.fr - contact@starc.fr





Rendez-vous murois

Agenda



Dimanche 12 janvier
Mairie
Fête de la Saint Bonnet
Une messe aura lieu à 10h en l'église de Saint Bonnet de Mure, suivie par une dégustation à la cure, des pâtés à la confiture.

Dimanche 19 janvier
Moto Club Murois
Remise de récompenses
Charpenterie

Samedi 25 janvier
Amicale des anciens sapeurs-pompiers
Concours de coinche
Charpenterie

Samedi 1er février
Cô à la Maison
Soirée dansante
Charpenterie

Samedi 8 février
Eagles From Saint Bonnet
Soirée dansante
Charpenterie

Dimanche 9 février
Amicale des sapeurs-pompiers
Matinée boudin
Charpenterie

Dimanche 16 février
Association de chasse
Concours de coinche
Charpenterie

Dimanche 16 février
Volley Ball Murois
Concours de belote
Charpenterie

Le nettoyage de printemps

La "Journée de l'environnement.nette", organisée en lien avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND), se déroulera le samedi 5 avril à partir de 13h45.

Comme chaque année, la commune sensibilise les Murois à la préservation du cadre de vie à travers cette journée éco-citoyenne. Associations, particuliers, jeunes, notez d'ores et déjà cette journée en faveur de l'environnement dans vos agendas !
Le rendez-vous est fixé à 13h45 sur le parking de la Charpenterie. A l'issue, chaque participant sera invité à un buffet campagnard à la Charpenterie.
Renseignements et inscriptions à Mure Info Citoyen, en Mairie : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Dimanche 2 mars
Mairie
Repas des anciens
Monsieur le Maire invite les seniors âgés de 70 ans et plus, au traditionnel repas des anciens, qui se déroulera à la halle des sports n°1 nouvellement rénovée. Après le déjeuner, ils pourront apprécier l'après-midi dansante.



Mercredi 19 mars
Mairie
Commémoration du "52e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie", monument aux morts, parc du Château à 18h

En 2014
Célébration du centenaire de la Grande guerre
En 2014, sera célébré le centenaire de la guerre de 1914-1918.
Afin de préparer une exposition consacrée à cette période à Saint Bonnet de Mure, vous êtes invités à confier vos documents personnels : correspondances, cartes postales, photos… Ces archives familiales vous seront rendues après numérisation.
Vous pouvez les déposer en Mairie en indiquant vos coordonnées ou prendre contact avec Gisèle Chollier, Adjointe au Maire déléguée au Patrimoine, au 04 78 40 89 32. Merci à celles et ceux qui participeront à cette collecte.